



Une solution très large spectre, graminées et dicots

- ATIC® Aqua + Isard® est efficace sur de nombreuses adventices, et en particulier sur :

■ Graminées

- Panic



- Sétaire



- Digitale



■ Dicotylédones

- Amarante



- Chénopode



- Matricaire



- Morelle



- Renouée des oiseaux



- Renouée liseron



- Stellaire



- Véronique de Perse



Une formulation micro-encapsulée d'Atic® Aqua , pour plus de confort à l'utilisation

- Base aqueuse de la formulation → pas d'odeur
- Opérations de nettoyage facilitées
- Relargage progressif de la matière active → actif plus longtemps

Simplification : des doses adaptées en fonction de la pression graminées

Pression graminées faible	ATIC® AQUA 1,7 L/ha + ISARD® 1 L/ha	1 Twin pour 3 ha
Pression graminées forte	ATIC® AQUA 2 L/ha + ISARD® 1,2 L/ha	1 Twin pour 2,5 ha

Note : En cas de doses fortes, d'utilisation précoce ou de conditions environnementales défavorables, le sorgho traité avec ATIC® Aqua + Isard® peut présenter des symptômes visuels qui disparaissent lors de la croissance.

Préconisations

semis

germination

levée



Dès 3 feuilles

Les conditions de la réussite :

- **Dès le stade 3 feuilles du sorgho**, sinon risque sélectivité
- **Avant 1 feuille des graminées**, sinon baisse d'efficacité
- **Sol humide impératif** ou pluie (10mm dans les 10 jours) ou irrigation
- **Sol finement préparé**, sans grosse motte, débris ou détritux végétaux
- **En dehors de périodes** de froid ou de pluies prolongées **qui stressent la culture**

Fiche d'identité

ATIC AQUA[®] : marque déposée BASF

Autorisation de vente : n°2090011

Composition : 455 g/L pendiméthaline

Formulation : encapsulée (CS)

Classement toxicologique :

N : dangereux pour l'environnement
R50/53 : très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour les organismes aquatiques

Usages et doses autorisées :

2,6 L/ha tournesol, maïs, sorgho, millet, moha, miscanthus

Nombre maximum de traitements / an :

1 application par saison maximum

Délai avant récolte :

DAR grain : 120 jours

DAR ensilage et fourrage vert : 90 jours

Distance aux points d'eau

respecter une zone non traitée (ZNT) de 20 mètres

Délai de rentrée (Cf. Arrêté J.O. du 21/09/2006) :

6 heures



Isard[®] : marques déposées BASF

Autorisation de vente : n°9900251

Composition : 720 g/L de dmta-p

Formulation : EC

Classement toxicologique :

Xn : nocif – N : dangereux pour l'environnement
R22 : nocif en cas d'ingestion

R36/38 : irritant pour les yeux et pour la peau

R43 : peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau

R50/53 : très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour les organismes aquatiques

Usages et doses autorisées : maïs grain et fourrage, maïs doux 1,4 L/ha, sorgho 1,2 L/ha

Nombre maximum de traitements / an :

1 application tous les 2 ans. Pour protéger les eaux souterraines, ne pas appliquer Isard[®] ou tout autre produit contenant du dmta-p plus d'une fois tous les 2 ans sur la même parcelle.

Délai avant récolte :

DAR maïs fourrage et sorgho : 90 jours, DAR maïs doux : 60 jours et DAR maïs grain : 100 jours.

Distance aux points d'eau

Respecter une zone non traitée (ZNT) de 5 mètres

Délai de rentrée : 48 heures

Protection utilisateur lors manipulation produit : **gants en nitrile ou néoprène EN374, lunettes de sécurité, masque jetable de type P3, bottes de protection marquage S5 ou P5, vêtement de travail de niveau de protection 4.**